SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU SAINT-LAURENT

Résolution [AAAAMMJJ-NN]

PROVINCE DE QUÉBEC

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU SAINT-LAURENT (SODES)
271, RUE DE L'ESTUAIRE, QUÉBEC (QUÉBEC) G1K 8S8

ATTENDU QUE l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (l'Agence) offre, dans le cadre de son Programme d'aide financière aux participants, une aide financière pour participer à la phase de réalisation de l'Évaluation régionale de la région du fleuve Saint-Laurent;

ATTENDU QUE la Société de développement économique du Saint-Laurent (Sodes) souhaite participer à cette évaluation régionale et présenter une demande d'aide financière à l'Agence à cette fin;

IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration de la Sodes :

1. autorise la Société de développement économique du Saint-Laurent (Sodes) à présenter une demande d'aide financière au Programme d'aide financière aux participants pour sa participation à l'Évaluation régionale de la région du fleuve Saint-Laurent et, si l'aide financière est obtenue, à signer une entente de contribution avec l'Agence d'évaluation d'impact du Canada;
2. désigne le président-directeur général, monsieur Mathieu St-Pierre, comme signataire dûment autorisé au nom de la Sodes aux fins de la signature de la demande d'aide financière, de l'entente de contribution et de toute réclamation de paiement, de tout rapport ou de tout autre document exigé en vertu de l'entente de contribution. La signature de monsieur St-Pierre suffit pour engager la Sodes à l'égard de ces documents;
3. autorise monsieur Mathieu St-Pierre à administrer les fonds et le processus de remboursement des dépenses et à recevoir le paiement lié à l'entente de contribution au nom de la Sodes.

Je, soussigné, Jean-Philippe Brunet, étant président du conseil d'administration de la Société de développement économique du Saint-Laurent, certifie que le texte qui précède est copie conforme d'une résolution adoptée à l'unanimité par le conseil d'administration de la Sodes lors de l'assemblée tenue le [date de l'assemblée] et que cette résolution est toujours en vigueur.

La présente résolution confirme que monsieur St-Pierre est autorisé à représenter la Sodes auprès de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada aux fins de la demande d'aide financière et de l'entente de contribution liées à l'Évaluation régionale de la région du fleuve Saint-Laurent.

Signée à Québec, ce [jour] jour de novembre 2026.

_____
Jean-Philippe Brunet
Président du conseil d'administration